



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien

*Les communautés francophones de
la Saskatchewan en milieu rural
Février 2010*

2 LANGUES OFFICIELLES
OFFICIAL LANGUAGES

1 espace commun
common space

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour obtenir un exemplaire en média substitut,
composez sans frais le 1-877-996-6368.
www.languesofficielles.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2010
No de cat. : SF31-92/3-1-2010
ISBN : 978-1-100-51110-8

Remerciements

Le Groupe de développement Consortia a réalisé la présente étude. Les travaux de recherche, de rédaction et de consultation auprès des communautés se sont poursuivis d'octobre 2008 à juin 2009.

Équipe de conseillers

Michel Desjardins, président, Groupe de développement Consortia – gestionnaire du projet et chercheur principal
Agathe Gaulin, experte conseil, Activa Solutions – chercheuse principale
Paule Doucet, présidente, Doucet associés inc. – chercheuse principale
Marc Johnson, président, SOCIUS recherche et conseils – conseiller

L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes qui ont généreusement accepté de participer à cette étude. Nous tenons à remercier de façon particulière les membres des trois comités directeurs :

Comités directeurs

Colombie-Britannique

Réal Roy, professeur de géographie, University of Victoria, et président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Stéphane Audet, directeur général sortant, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Yves Trudel, directeur général, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Christine Sotteau, coordonnatrice des relations gouvernementales et de la recherche, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
France-Emmanuelle Joly, directrice, Réseau-Femmes Colombie-Britannique

Alberta

François Giroux, agent de liaison gouvernementale, Association canadienne-française de l'Alberta
Yvonne Hébert, professeure, Faculté d'éducation, University of Calgary
Jean-Claude Jassak, conseiller, Canadian Minority Alberta Council

Saskatchewan

Denis Desgagné, directeur général, Assemblée communautaire fransaskoise
Joanne Perreault, directrice adjointe, Assemblée communautaire fransaskoise
Josée Bourgoin, coordonnatrice, Interprétation et développement du terroir, Assemblée communautaire fransaskoise
Éric Lefol, professionnel de recherche, Institut français, Université de Regina

Table des matières

Présentation sommaire

Introduction	V
1. Objectifs	VI
2. Approche et méthodologie.....	VI
3. Constats et conclusions	VII

Les communautés francophones de la Saskatchewan en milieu rural

Introduction	1
1. Méthodologie	1
2. Profil communautaire de la région réunissant St. Isidore-de-Bellevue, Duck Lake, Domremy, St. Louis et Hoey	2
2.1. Population	2
2.2. Projet du terroir	4
2.3. Ressources de la communauté	5
3. Pratiques exemplaires	6
4. Modèle logique et indicateurs de vitalité	7
4.1. Champs d'activités	7
Conclusion	13
Annexes	
Annexe A – Bibliographie et documents consultés	14
Annexe B – Liste des membres du groupe de travail	15
Liste des diagrammes	
Modèle logique – Projet du terroir	9
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Gabarit partiel d'un plan d'action	IX
Tableau 2 : Données démographiques de base	3
Tableau 3 : Connaissance et utilisation du français	3
Tableau 4 : Âge de la population	4
Tableau 5 : Indicateurs et sources de données – Projet du terroir	10

Introduction

Depuis 2005, la *Loi sur les langues officielles* du Canada impose des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. En vertu des modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, ces institutions se doivent dorénavant d'adopter des mesures positives qui contribuent de façon concrète au développement des communautés et à la promotion de la dualité linguistique.

Ce renforcement à la *Loi* a incité le Commissariat aux langues officielles à étudier de plus près la question de la vitalité des communautés de langue officielle. Quels sont les principaux facteurs de cette vitalité? Comment les communautés peuvent-elles agir sur ces facteurs et mesurer les changements que ces mesures ont produits? Comment les institutions fédérales peuvent-elles contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle et ainsi respecter leurs obligations en vertu de la partie VII de la *Loi*? Pourquoi est-il important pour les institutions fédérales d'appuyer l'évaluation communautaire de la vitalité? Voilà, en somme, les questions sur lesquelles a voulu se pencher le Commissariat.

Dans une étude rendue publique en 2006, intitulée *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹, le Commissariat a constaté la diversité des connaissances relatives à la vitalité et à son évaluation. Cette étude a notamment fait état des nombreux enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du développement communautaire en matière de recherche sur la vitalité.

Pour faire suite à ces constats et à ces recommandations, le Commissariat a lancé un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité

communautaire. En 2006, il a mené une première phase en étudiant la vitalité de trois communautés francophones en milieu urbain, soit Winnipeg, Sudbury et Halifax. L'année suivante, il s'est penché sur trois communautés anglophones du Québec, celles de la ville de Québec, des Cantons-de-l'Est et de la Basse-Côte-Nord.

La troisième phase du projet de recherche-action, dont voici la présentation sommaire, a consisté à mener une étude sur la vitalité de communautés francophones de l'Ouest canadien, soit la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Cette troisième phase s'est déroulée à un moment où les communautés de langue officielle et les institutions publiques sont davantage averties et plus expérimentées en ce qui a trait aux enjeux et aux occasions de développement communautaire et de vitalité.

Toutefois, si le concept de vitalité communautaire a reçu une attention considérable depuis 2005, il reste passablement vague dans son sens et ses usages². Dans son rapport annuel de 2006-2007, le commissaire aux langues officielles énonçait certains principes directeurs pour guider les efforts des institutions fédérales à contribuer à la vitalité communautaire et à promouvoir la dualité linguistique au sein de la société canadienne. Parmi ces principes, on trouve les suivants : la nécessité d'adopter une approche proactive et systémique ainsi qu'un traitement ciblé; une participation active des citoyens; et la mise en place d'un processus continu d'amélioration des programmes et des politiques en fonction de la partie VII. Néanmoins, près de cinq années après les modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, certaines institutions fédérales s'interrogent toujours sur la définition de la vitalité communautaire et sur les mesures positives à adopter afin de contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle.

1 Marc L. Johnson et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, version en ligne (www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) consultée le 30 octobre 2009.

2 Marc L. Johnson, « La vitalité évasive des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, printemps 2008, p. 23-26.

1. Objectifs

Les objectifs de la troisième phase du projet de recherche-action étaient essentiellement les mêmes que ceux des deux phases précédentes, c'est-à-dire :

- dégager, au sein des communautés étudiées, les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires quant à la vitalité;
- exprimer, à l'aide d'un modèle logique, les aspirations et les objectifs des communautés dans les secteurs d'activités communautaires étudiés;
- dégager, dans une optique évaluative, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif qui peuvent servir à évaluer la vitalité des communautés de langue officielle selon les priorités qu'elles se sont données;
- offrir aux communautés de langue officielle des outils d'évaluation de leur vitalité pour mieux planifier leurs activités et leurs stratégies de développement;
- élaborer, pour chaque communauté étudiée, un rapport synthèse des acquis et des besoins dans les secteurs d'activités étudiés;
- informer les communautés et les gouvernements des avantages d'évaluer la vitalité des communautés de langue officielle à l'aide d'indicateurs reconnus.

2. Approche et méthodologie

Le Commissariat aux langues officielles a voulu mener cette étude dans un esprit de collaboration et de participation active. Voilà pourquoi il a pris soin de consulter des associations porte-parole des trois communautés francophones de l'Ouest avant même le démarrage de l'étude. Ces dernières ont ainsi eu l'occasion de prendre connaissance des orientations et des modalités du projet de recherche et de les commenter.

2.1. Comités directeurs

Avec l'appui des associations porte-parole, le Commissariat aux langues officielles a constitué, dès le début de l'étude, un comité directeur dans chacune des provinces. Ces comités, composés de chefs de file du milieu associatif, ont été chargés d'orienter et d'appuyer le travail des consultants. Ils ont, dans un premier temps, été appelés à sélectionner les communautés sur lesquelles porterait l'étude. Ils ont ensuite établi des secteurs d'activités du développement communautaire qu'ils jugeaient prioritaires.

La constitution de trois comités directeurs et la portée de leurs responsabilités comptent parmi les particularités de cette phase du projet de recherche-action. En choisissant une telle approche, le Commissariat a voulu reconnaître la spécificité des communautés et leur accorder une plus grande flexibilité dans la réalisation d'une recherche pratique sur la vitalité.

2.2. Communautés et secteurs prioritaires étudiés

Bien que les francophones soient présents dans l'ensemble du territoire de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, ils ne représentent cependant qu'une faible proportion de la population. Chaque communauté francophone au sein de ce vaste territoire compose également avec des enjeux qui lui sont propres³. Il n'a donc pas été surprenant de constater passablement de différences dans la façon dont les comités directeurs ont choisi d'orienter le projet dans leur province respective.

2.2.1. Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, afin d'être représentatif des diverses petites communautés francophones réparties à travers la province, le choix du comité directeur s'est arrêté sur la communauté francophone de la Colombie-Britannique dans son ensemble. Dans cette province, on constate qu'en 2006 environ 53 060 personnes (soit 1,4 p. 100 de la population) ont le français comme première langue officielle parlée.

³ Pour en connaître davantage sur les communautés francophones de l'Ouest, consulter les *Profils des communautés francophones et acadienne du Canada*, préparés par la Fédération des communautés francophones et acadienne et disponibles dans son site Web, à l'adresse www.fcfa.ca.

Dans cette province, les secteurs d'activités prioritaires choisis pour cette étude sont : la gouvernance communautaire, l'immigration et la migration, la participation et l'appartenance communautaire.

2.2.2. Alberta

En Alberta, le comité directeur a sélectionné la communauté francophone de Calgary pour l'étude. Dans cette communauté urbaine, la population qui déclare avoir le français comme première langue officielle parlée en 2006 se dénombre à 16 235 personnes, soit 1,5 p. 100 de la population totale de Calgary.

Les secteurs d'activités prioritaires sélectionnés pour la région de Calgary sont : la gouvernance communautaire, la visibilité et la diversité, la communication et les services gouvernementaux.

2.2.3. Saskatchewan

En Saskatchewan, il a été convenu d'orienter le projet de recherche sur une région rurale, soit la grande région regroupant Duck Lake, St-Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue. En 2006, environ 550 personnes disaient avoir le français comme langue maternelle dans cette région, soit 21 p. 100 de la population totale.

La région fait actuellement l'objet d'une initiative globale de développement intitulée Projet du terroir. Dans le but d'adapter le plus possible l'étude du Commissariat à la réalité rurale en Saskatchewan, le comité directeur a donc souhaité ancrer cette recherche au Projet du terroir. Bien qu'il n'ait pas établi de secteurs prioritaires à proprement parler, la discussion en Saskatchewan a gravité autour de quatre grands thèmes : l'économie collaborative, l'identité et le sens d'appartenance, la démographie et la migration ainsi que le dialogue interculturel.

2.3. Formation des groupes de travail

En collaboration avec les membres des comités directeurs, un groupe de travail de 15 à 25 chefs de file et intervenants communautaires clés a été formé dans chacune des trois communautés. Les participants à ces groupes de travail ont été choisis pour leur expertise et leurs connaissances dans un ou plusieurs secteurs d'activités prioritaires, et leur travail a permis d'alimenter le contenu des rapports d'étude.

Les groupes de travail se sont rencontrés à deux reprises à l'hiver 2009. Lors de la première rencontre, on a initié les participants au projet et on les a invités à se réunir en ateliers afin de formuler pour chaque secteur des résultats visés. Ils ont ensuite travaillé à l'élaboration d'une ébauche de modèle logique, et on leur a demandé de fournir des opinions sur des pratiques exemplaires dans leur communauté.

Lors de la deuxième rencontre, les participants ont d'abord revu et mis au point les modèles logiques. Ils ont ensuite choisi des indicateurs appropriés pour mesurer l'atteinte des résultats et ont proposé des occasions d'intégrer ces modèles dans le développement de la communauté.

3. Constats et conclusions

La présente étude a cherché à recueillir de façon systématique des renseignements sur trois communautés fort différentes, tant par leur portée que par les enjeux auxquels elles sont confrontées. Malgré ces différences, il est possible de tirer quelques conclusions générales sur l'expérience des communautés francophones de l'Ouest canadien.

3.1. Processus de l'étude

L'étude a d'abord servi à mobiliser les communautés autour de préoccupations ou de thèmes qui leur sont propres. Dans chaque cas, les rencontres ont permis aux intervenants de mieux se connaître, de réfléchir et de s'entendre sur les résultats visés qui mèneront à une plus grande vitalité communautaire.

L'étude a permis de dresser un portrait des priorités et des activités que les communautés désirent mettre en place en vue d'atteindre des résultats concrets. Il appartient toutefois à chaque communauté de mettre en œuvre son plan de développement et de revoir périodiquement les priorités établies dans ce rapport en fonction du temps et des conjonctures. Cela dit, la méthodologie et les outils déployés dans le cadre de l'étude pourront servir lorsque le temps sera venu d'évaluer l'atteinte des résultats visés et d'ajuster, au besoin, les priorités.

Le cadre conceptuel de l'étude, fondé sur la gestion axée sur les résultats, s'est avéré une charpente théorique robuste et efficace pour rassembler et organiser les éléments d'information et donner un sens à l'exercice. Les communautés francophones de l'Ouest canadien ont compris et accepté d'emblée le cadre conceptuel proposé. Il s'agit sans doute d'un facteur ayant contribué au succès du projet.

L'étude a aussi permis de dégager des indicateurs de types quantitatif et qualitatif pour les communautés. Chacune dispose ainsi d'outils de base pour évaluer sa vitalité en fonction des résultats souhaités et pour faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. Cela dit, les communautés auront sans doute besoin d'appui pour renforcer leurs capacités d'évaluation, tant au plan financier que des ressources humaines et matérielles.

3.2. Points de convergence

L'étude a permis de mettre en lumière au moins trois réalités ou sources de préoccupations communes aux communautés francophones de l'Ouest canadien à l'étude.

3.2.1. Mobilité des personnes

La première touche la mobilité des personnes. Dans le cas des communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, l'enjeu concerne principalement l'arrivée de nouveaux francophones et leur intégration aux communautés existantes. Dans ces collectivités, les organismes communautaires se soucient de la question de la diversité et de l'importance de promouvoir le français comme source de patrimoine culturel commun. Elles cherchent aussi à développer leurs capacités et à accroître la collaboration entre les organismes afin d'accueillir, d'intégrer et de retenir de nouveaux arrivants francophones. Dans le cas de la Saskatchewan rurale, on cherche surtout à freiner, voire à renverser, l'exode. Dans cette province, la communauté a surtout réfléchi aux façons d'inciter les jeunes à demeurer dans la région et à favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux habitants francophones.

3.2.2. Communications

Deuxièmement, chaque groupe de discussion a fait valoir l'importance des communications. Bien que l'appellation ait pu varier – il a notamment été question de promotion, de visibilité, de marketing et de séduction –, les communautés francophones de l'Ouest canadien se soucient de leur image. Elles veulent être connues et reconnues de l'ensemble de la population et, plus particulièrement, de la majorité anglophone, mais aussi, dans certains cas, des communautés autochtones. Elles veulent également rehausser leur visibilité auprès des institutions fédérales, provinciales et municipales, en sensibilisant les décideurs publics à leurs défis et réalités propres. De plus, elles accordent une grande importance aux communications internes comme moyen d'accroître les échanges entre francophones de la communauté, contribuant ainsi à la création d'un espace francophone commun.

3.2.3. Gouvernance

Enfin, le thème de la gouvernance a été abordé sous différents angles. Chaque communauté souhaite vivement que ses membres maintiennent une compréhension commune des grands objectifs communautaires. Pour ce faire, chacune considère important de mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation pour favoriser une plus grande collaboration entre les différents acteurs et regroupements de la communauté francophone. Selon les acteurs des communautés étudiées, le maintien et le renforcement des structures de gouvernance, que ce soit par le recrutement et la rétention de personnes qualifiées, par des activités de formation, par le transfert des connaissances ou par une représentativité accrue de la composition diverse de ces communautés, conduiront à une plus grande cohésion communautaire.

3.3. Autres points saillants de l'étude

L'étude a fait ressortir d'autres points saillants qui méritent qu'on s'y attarde.

3.3.1. Espaces de vie francophones

Pour les communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, la vitalité communautaire passe inévitablement par un plus grand nombre d'espaces de vie francophones. Les francophones étant si peu nombreux et dispersés sur de si vastes territoires, ils cherchent par tous les moyens à créer des centres de gravité pour faciliter le rapprochement physique et la cohésion communautaire.

Ces communautés voient d'un bon œil l'établissement de centres multifonctionnels pour héberger les agences, les organismes et les travailleurs francophones, pour accueillir des nouveaux arrivants et pour offrir des services de guichet unique.

3.3.2. Légitimité politique et reconnaissance des droits linguistiques comme source déterminante de vitalité communautaire

On peut aussi affirmer que les communautés francophones de l'Ouest, notamment en Alberta et en Saskatchewan, constatent un certain progrès quant à la légitimité politique et la reconnaissance des droits linguistiques comme source déterminante de vitalité communautaire. C'est sans doute ce qui explique l'appui consenti par les communautés à la cause de Gilles Caron, en Alberta. Dans cette cause, l'objectif est de démontrer que les droits linguistiques garantis aux habitants de la Terre de Rupert, lors de son entrée dans la Confédération canadienne, sont toujours en vigueur et doivent être rétablis. Cette cause pourrait donc renverser l'interprétation de l'histoire en Alberta et en Saskatchewan. Elle pourrait rétablir la légitimité du statut et de l'usage du français dans ces provinces et déclencher un train de mesures destinées à renforcer la vitalité des communautés francophones.

3.3.3. Défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural

Finalement, l'étude a permis de mettre en relief les enjeux et les défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural. Les francophones vivant en milieu rural en Saskatchewan sont aux prises avec l'exode vers les centres urbains, le vieillissement de la population et la diminution du nombre de petits producteurs et transformateurs agricoles. En réponse, la communauté a choisi de miser sur son terroir⁴, c'est-à-dire sur ses traits culturels distinctifs, son savoir-faire et ses produits uniques, tels que les produits du bison, la moutarde de Gravelbourg, les pois de Bellevue, le blé Red Fife, les baies Saskatoon, le riz sauvage du Nord de la Saskatchewan et bien d'autres. Ainsi, pour la communauté

rurale francophone de la Saskatchewan, la vitalité communautaire et le renforcement identitaire sont des notions indissociables. La culture et le patrimoine sont pour cette communauté à la fois la source et la finalité de la vitalité.

3.4. Pistes d'avenir

3.4.1. Communautés

Pour les communautés de langue officielle de l'Ouest canadien qui souhaitent poursuivre la démarche d'évaluation de la vitalité en fonction des priorités qu'elles ont cernées, la prochaine étape consiste à établir un plan d'action pour la mise en œuvre des modèles logiques. Cette étape suppose de revoir chacun des extrants et de définir les modalités d'exécution, c'est-à-dire les pôles de responsabilité, les échéanciers et les ressources nécessaires. Le tableau suivant présente un gabarit partiel d'un tel plan d'action.

Tableau 1 : Gabarit partiel d'un plan d'action

Produit ou service	Entité responsable	Échéancier	Ressources
Extrant 1	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles
Extrant 2	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles

Les communautés auraient aussi avantage à préparer un plan d'évaluation qui servira à déterminer les outils et les processus nécessaires pour mesurer le progrès vers une plus grande vitalité communautaire. Rappelons que les études communautaires ont établi les résultats souhaités, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif et les sources possibles de données. Il faut maintenant décider qui collectera ces données; à quelle fréquence; et qui les analysera? Voilà, en somme, le contenu du plan d'évaluation.

4 La définition suivante de « terroir » est le fruit d'un travail conjoint de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Institut National des Appellations d'Origine (appelé l'Institut national de l'origine et de la qualité depuis 2007). Elle a été présentée lors des rencontres internationales Planète terroirs de l'UNESCO, tenues en 2005, à Paris : « Un espace géographique délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondées sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les personnes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ». (UNESCO. *Un projet pour les terroirs du monde*, dossier d'information pour la 34^e Conférence générale de l'UNESCO, 16 octobre au 3 novembre 2007).

L'évaluation sera une étape cruciale pour les communautés. Elle devra être conçue pour fournir des renseignements autant aux chefs de file communautaires qu'aux institutions publiques qui consentent des contributions et des subventions aux organismes de la communauté. Elle pourrait appuyer la reddition de comptes et contribuer à démontrer comment les investissements publics aident la communauté à progresser vers une plus grande vitalité. Comme nous l'avons affirmé précédemment, les communautés auront sans doute besoin d'appui technique au cours des prochaines étapes. Bien qu'elles possèdent certaines connaissances du domaine de l'évaluation, les communautés manquent généralement de ressources en matière de recherche communautaire.

Le vif intérêt manifesté par les chefs de file et les intervenants clés des communautés tout au long du projet de recherche nous permet de croire qu'ils voient dans l'évaluation de la vitalité communautaire une possibilité de renforcement de leur position vis-à-vis des bailleurs de fonds.

3.4.2. Institutions fédérales

Pour les institutions fédérales, qui sont tenues de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle, cette étude vient enrichir les connaissances en matière de vitalité. Elle nous instruit sur la complexité de la réalité communautaire des francophones de l'Ouest et démontre à quel point ces communautés, tout en partageant

certaines similarités, sont très différentes les unes des autres. Dans ce contexte, prendre des mesures positives suppose donc le fait de s'attarder aux particularités de chacune des communautés et d'adopter des solutions sur mesure en fonction des besoins définis.

Cette étude a aussi raffermi l'idée que la vitalité communautaire est tributaire d'un ensemble de facteurs : économiques, sociaux, juridiques, culturels et plusieurs autres. Pour agir de façon cohérente dans un cadre aussi complexe, les institutions fédérales doivent agir de concert. Le travail en silo doit céder la place à une plus grande collaboration interministérielle et à l'établissement d'une collaboration fructueuse et continue avec les communautés.

Enfin, la méthodologie et les outils élaborés dans le cadre de cette étude fournissent aux institutions fédérales de bonnes pistes en matière de reddition de comptes. Ces dernières pourront mieux interpréter l'incidence des fonds consentis aux communautés et suivre de façon plus objective leur évolution. Elles pourront également se servir de ces outils pour travailler de façon conjointe avec les communautés à la détermination et à l'utilisation d'indicateurs et de mécanismes de reddition de comptes compris et acceptés de tous.

Introduction

Ce document présente les résultats d'une recherche réalisée durant l'automne 2008 et l'hiver 2009 auprès de la communauté francophone de la Saskatchewan. Menée par le Commissariat aux langues officielles, cette recherche représente la troisième phase d'un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité communautaire. Une première phase a été entreprise en 2006 auprès de trois communautés francophones en milieu urbain et une seconde, en 2007, auprès de trois communautés anglophones du Québec.

Le présent rapport se divise en quatre sections. La section 1 présente le contexte de l'étude ainsi que la méthodologie utilisée. La section 2 dresse un bref profil de la communauté francophone de la Saskatchewan. Quant à la section 3, elle donne un aperçu des différentes pratiques exemplaires au sein de la communauté. La section 4 présente le modèle logique et les indicateurs produits et validés par le groupe de travail et retenus par l'équipe de recherche. Des indications sont aussi données sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs. Finalement, la section 5 présente la conclusion du rapport. Le tout se termine avec une liste des documents consultés (annexe A) ainsi qu'une liste des membres du groupe de travail (annexe B).

1. Méthodologie

Dans la réalisation du mandat souhaité par le Commissariat, l'équipe de recherche a suivi une méthodologie par étape qui s'apparente à celle adoptée lors des phases précédentes. Cette méthodologie a été conçue de façon à assurer une participation optimale des communautés choisies. On a ainsi voulu mettre en valeur l'opinion et les aspirations des communautés concernées, tout en contribuant à renforcer leurs capacités en

matière d'évaluation de la vitalité communautaire et de planification. La méthodologie a aussi été mise au point en tenant compte des leçons tirées des deux phases précédentes.

En collaboration avec l'Assemblée communautaire fransaskoise, des chefs de file de la communauté francophone de la Saskatchewan (appelé le comité directeur) ont d'abord été sélectionnés et convoqués dans le but d'établir les grandes orientations de l'étude et d'appuyer le travail des consultants. Le comité directeur a notamment déterminé la communauté à étudier, les secteurs prioritaires ainsi que d'autres modalités de recherche. Il a été convenu que l'étude porterait sur la grande région réunissant Duck Lake, St. Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue⁵. Ces communautés rurales présentent l'avantage d'être passablement rapprochées les unes des autres.

Cette région fait actuellement l'objet d'une initiative globale de développement intitulée « Projet d'alternative de développement rural : le terroir » (appelé Projet du terroir). Dans le but d'adapter le plus possible l'étude du Commissariat à la réalité rurale en Saskatchewan, le comité directeur a donc souhaité ancrer cette recherche au Projet du terroir.

Avec l'aide du comité directeur, un groupe de travail a été constitué, réunissant des chefs de file et des intervenants communautaires clés de différents secteurs d'interventions de la région. Ce groupe d'environ 15 personnes a tenu des rencontres, à l'hiver 2009, au cours desquelles il a établi les résultats attendus du Projet du terroir et les a agencés sous forme de modèle logique. Le groupe de travail a par la suite choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'atteinte des résultats attendus et a discuté des sources de données pour alimenter une telle évaluation communautaire. Le groupe a aussi établi un certain nombre de pratiques exemplaires reconnues par la communauté.

C'est à partir de ces travaux et de la collecte et de l'analyse d'informations et de documents pertinents concernant la communauté francophone de la région réunissant Duck Lake, St. Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue que le présent rapport a été élaboré.

⁵ Dans le cadre d'un projet de recherche interuniversitaire sur les facteurs géographiques du développement et sur les conditions de la vitalité au sein des communautés francophones en milieu minoritaire, l'Université d'Ottawa a publié, en 2005, un rapport sur la vitalité des communautés francophones de St. Louis, Domremy et St. Isidore-de-Bellevue. Pour plus d'information sur ce rapport, consulter le site Internet: <http://langlois.geog.uottawa.ca/rapports/saskatchewan.pdf>.

2. Profil communautaire de la région réunissant St. Isidore-de-Bellevue, Duck Lake, Domremy, St. Louis et Hoey

2.1 Population⁶

2.1.1. Histoire⁷

La communauté fransaskoise tire ses origines des grandes expéditions organisées à partir de 1731 par Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye. Attirés par la fourrure de castor et motivés par la quête de trésors, le passage vers l'Orient et l'apostolat, les premiers colons français établissent les premiers sites permanents à Fort-à-la-Corne et à l'Île-à-la-Crosse.

Un grand nombre de coureurs des bois, voyageurs ou explorateurs, en provenance de la vallée du Saint-Laurent, continuent à s'établir dans l'Ouest au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Les mariages entre hommes français et femmes autochtones donnent naissance à la nation métisse, une francophonie originale et unique dans l'Ouest canadien.

À partir de la fin du XIX^e siècle, le gouvernement canadien amorce un grand projet de colonisation de l'Ouest, qui dote cette région d'une nouvelle francophonie composée d'Européens, de Franco-Américains et de Canadiens français. Délibérément dispersée par les autorités de l'époque, cette population prend surtout racine dans les régions propices à l'agriculture. Une centaine de

petits villages émergent ainsi dans la tradition purement canadienne-française, avec au cœur leurs institutions catholiques et leur vie communautaire.

Peu à peu, l'apport de l'immigration réduit cependant le poids démographique des francophones de la province. Au début du XX^e siècle, la communauté fransaskoise amorce donc une longue lutte pour la survie de la langue française et la sauvegarde de son identité. Elle crée, en 1912, une association porte-parole, qui deviendra au fil des ans l'Assemblée communautaire fransaskoise. Cette association mobilise encore aujourd'hui des forces vives de l'ensemble de la province en vue de favoriser le développement de la communauté fransaskoise.

Les communautés faisant l'objet de cette étude font partie de trois municipalités rurales distinctes, soit St. Louis, Hoodoo et Duck Lake. Géographiquement, ces communautés sont situées à environ 100 km au nord-est de la ville de Saskatoon et à environ 50 km au sud-est de Prince Albert. Elles servent de principaux centres de services aux communautés rurales avoisinantes.

2.1.2 Démographie

Globalement, la population de ces municipalités rurales a connu un déclin de 8,3 p. 100 entre 2001 et 2006, passant de 2 800 à 2 586 personnes. Le nombre d'habitants qui déclarent avoir le français⁸ comme langue maternelle en 2006 se dénombre à 550, soit environ 21,2 p. 100 de la population. Lorsqu'on ajoute, à ce nombre, la population déclarant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles, en 2006, le nombre de francophones s'élève à environ 565, soit à peine 15 personnes de plus.

6 Les données statistiques présentées dans la section qui suit sont tirées ou compilées à partir des profils des communautés de 2006 préparés par Statistique Canada pour les municipalités rurales de St. Louis (RM431), Hoodoo (RM401) et Duck Lake (RM463). Il est à noter que la municipalité rurale de St. Louis comprend également les communautés de St. Isidore-de-Bellevue, Domremy et Hoey. Les références de ces profils sont les suivantes :

Municipalité rurale de St. Louis : Statistique Canada. St. Louis No. 431, Saskatchewan (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 17 novembre 2009.
Municipalité rurale de Hoodoo : Statistique Canada. Hoodoo No. 401, Saskatchewan (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 17 novembre 2009.
Municipalité rurale de Duck Lake : Statistique Canada. Duck Lake No. 463, Saskatchewan (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 17 novembre 2009.

7 Assemblée communautaire fransaskoise. *Portrait fransaskois*, ACF, Saskatchewan, 2002, 27 p.

8 Depuis quelques années, on constate un intérêt grandissant dans la recherche de définitions de la population francophone représentatives de la francophonie canadienne dans toute sa diversité et complexité. Des efforts en ce sens ont été poursuivis tant aux niveaux fédéral, provincial qu'universitaire. À cet effet, on peut donner l'exemple du gouvernement de l'Ontario, qui a récemment adopté une nouvelle définition de la population francophone. Cette nouvelle définition tient notamment compte de la diversité de la population en incluant les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui connaissent et utilisent le français à la maison. De plus amples informations se trouvent dans le site Web de l'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario, à l'adresse www.ofa.gov.on.ca/fr/annonces-090604.html.

Tableau 2 : Données démographiques de base

	St. Louis	Hoodoo	Duck Lake	Total
Population totale 2006	1 006	804	776	2 586
Population totale 2001	1 154	701	945	2 800
Variation (%)	-12,8	14,7	-17,9	-8,3
Population de langue maternelle française (2006)	435	35	80	550
Proportion (%)	43,2	4,3	10,3	21,2

2.1.3 Langue

L'examen de la population selon différentes variables linguistiques permet de jeter une certaine lumière sur la présence du français dans la vie des citoyens de la région.

Tableau 3 : Connaissance et utilisation du français

		St. Louis	Hoodoo	Duck Lake	Total
Population totale 2006		1 006	804	776	2 586
Personnes connaissant les deux langues officielles	(n.)	535	50	115	700
	(%)	53	6	15	27
Personnes parlant le plus souvent français à la maison	(n.)	245	0	25	270
	(%)	24	0	3,2	10,4
Population de 15 ans et plus parlant le plus souvent français au travail	(n.)	105	0	0	105
	(%)	16,4	0	0	6,3

Selon les données du Recensement de 2006, dans cette région rurale de la Saskatchewan, 700 personnes connaissent les deux langues officielles, ce qui représente environ 27 p. 100 de la population totale. Toutefois, seulement 270 personnes (10,4 p. 100) déclarent le français comme langue la plus souvent parlée à la maison. Ajoutons qu'une très grande majorité de la population régionale (83,5 p. 100) déclare parler le plus souvent anglais à la maison et 2,3 p. 100 déclarent parler une langue non officielle.

En ce qui concerne la langue de travail, seulement 6,3 p. 100 des personnes de 15 ans et plus déclarent parler plus souvent français au travail.

2.1.4 Âge

L'âge médian de la population de la région fluctue entre 44 et 48,3 ans, et, dans tous les cas, cela représente un chiffre plus élevé que celui de l'ensemble de la population de la province de la Saskatchewan, qui se situe à 38,7 ans. De plus, les communautés sont composées d'un plus fort pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus que l'ensemble de la province. Seule exception : la communauté de St. Louis, où 80,1 p. 100 de la population est âgée de plus de 15 ans, comparativement à 80,6 p. 100 pour l'ensemble de la province.

Tableau 4 : Âge de la population

	St. Louis	Hoodoo	Duck Lake	Saskatchewan
Âge médian	44	48,3	44,8	38,7
Population âgée de 15 ans ou plus (%)	80,1	86,3	81,9	80,6

2.1.5 Conditions socioéconomiques

Selon les données de Statistique Canada, les niveaux d'instruction dans les régions concernées sont sensiblement les mêmes que ceux de l'ensemble de la population de la Saskatchewan. Par exemple, dans les deux cas, environ 30 p. 100 de la population sont sans diplôme d'études secondaires, tandis que 26,2 p. 100 possèdent un diplôme du secondaire ou l'équivalent. Toutefois, dans les régions rurales concernées, seulement 8,7 p. 100 de la population possèdent un diplôme universitaire, alors que cette proportion s'élève à presque 13 p. 100 dans l'ensemble de la population provinciale.

Par ailleurs, les revenus médians des citoyens des régions concernées fluctuent entre 18 401 \$ et 23 015 \$. Globalement, ces revenus sont légèrement inférieurs au revenu médian de l'ensemble de la population, qui est d'environ 23 755 \$.

2.2 Projet du terroir

Le Projet du terroir est un projet de développement rural qui consiste à promouvoir l'agriculture, la culture et le patrimoine régional au moyen du terroir. Il a été conçu par l'Assemblée communautaire fransaskoise et l'Institut français de l'Université de Régina en réponse aux principaux défis des régions rurales en Saskatchewan : l'exode, le vieillissement de la population et la diminution du nombre de petits producteurs agricoles. Les instigateurs du projet cherchent donc à accroître la vitalité communautaire au moyen du terroir.

Lors des rencontres internationales Planète terroirs de l'UNESCO, tenues en 2005, à Paris, la définition suivante du terroir a été proposée et validée⁹ : « Un espace géographique

délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondées sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les personnes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition »¹⁰.

En Saskatchewan, le projet propose de mettre en valeur le patrimoine vivant et les produits de la région en tenant compte de l'environnement, de la culture, du savoir et du savoir-faire en milieu rural et plus particulièrement de la culture francophone.

Les instigateurs ont choisi la région réunissant St. Isidore-de-Bellevue, St. Louis, Domremy, Hoey et Duck Lake comme site du projet en raison de sa forte concentration francophone, de ses ressources, de son caractère authentique, de son patrimoine et de son dynamisme.

Le Projet du terroir poursuit des objectifs, que l'on peut répartir dans quatre grands thèmes : l'économie collaborative, l'identité et le sens d'appartenance, la démographie et la migration ainsi que le dialogue interculturel¹¹.

2.2.1. L'économie collaborative

Le Projet du terroir cherche d'abord à créer des conditions propices à la collaboration entre les intervenants de la chaîne agroalimentaire. On souhaite que ces collaborations mènent à la création d'emplois qui renforcent le fait français et l'identité francophone dans la région. Ainsi, les communautés croient qu'une économie rurale forte et vivante passe par la valorisation des cultures et des produits locaux ainsi que par la dynamisation du secteur de l'agriculture (production, transformation et commercialisation). Une économie rurale forte et prospère suppose aussi des infrastructures adéquates et une main-d'œuvre qualifiée. Une telle économie se définit également en fonction de l'attrait qu'elle représente aux yeux des citoyens des milieux urbains et des touristes.

9 Cette définition est le fruit d'un travail conjoint de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Institut National des Appellations d'Origine (appelé l'Institut national de l'origine et de la qualité depuis 2007).

10 UNESCO. *Un projet pour les terroirs du monde*, dossier d'information pour la 34^e Conférence générale de l'UNESCO, 16 octobre au 3 novembre 2007, 11 p.

11 Comme on le verra plus tard, ces thèmes se retrouvent implicitement dans le modèle logique du Projet du terroir.

2.2.2. L'identité et le sens d'appartenance

En lien avec ce qui précède, les communautés souhaitent que le Projet du terroir se traduise par un grand sentiment de fierté et de solidarité au sein de la population. En collaborant et en élaborant des projets, notamment des économusées, des centres d'interprétation du terroir et des circuits agrotouristiques, les communautés mettront en valeur leur patrimoine commun. De telles initiatives contribueront à projeter une image plus rayonnante des communautés francophones et à améliorer l'image que les citoyens ont d'eux-mêmes.

2.2.3. La démographie et la migration

Les communautés fransaskoises ayant participé à l'étude croient que le Projet du terroir peut donner lieu à une plus grande vitalité du point de vue démographique. À ce chapitre, on dira que le Projet du terroir aura connu du succès lorsqu'il aura contribué à freiner et à renverser les problèmes liés à l'exode et au vieillissement de la population. Le projet agira en créant des emplois en région, en valorisant le métier d'agriculteur, en favorisant la qualité de vie en milieu rural et en intervenant de façon stratégique auprès de la jeunesse.

2.2.4. Le dialogue interculturel

Vu leur situation géographique et sociolinguistique, les communautés rurales de la Saskatchewan croient que le dialogue interculturel joue un rôle de plus en plus important dans le renforcement de l'identité et de l'économie. Le Projet du terroir est une occasion de bâtir des ponts et de créer de nouveaux liens avec les communautés autochtones et anglophones.

2.3 Ressources de la communauté

Les francophones de la région réunissant St. Isidore-de-Bellevue, St. Louis, Domremy, Hoey et Duck Lake font partie de la grande famille fransaskoise et de son organisme phare, l'Assemblée communautaire fransaskoise. La région constitue d'ailleurs un des 12 districts électoraux de l'Assemblée. Ces districts sont basés sur le découpage de la carte électorale provinciale. Conformément à la structure de gouvernance de l'Assemblée, les gens de la région ont donc la possibilité d'élire leur député communautaire.

Le territoire est riche en jalons historiques. Il comprend notamment Batoche, le site de la bataille ultime du soulèvement des Métis de 1885, le parc provincial Fort Carlton, le Centre d'interprétation régional de Duck Lake et l'emblème du bison « antiquus » de St. Louis. La région connaît une certaine affluence touristique, surtout grâce à ses activités récréatives et à sa proximité des routes qui relient Saskatoon et Prince Albert.

Plusieurs groupes bénévoles sont à l'œuvre dans la région, la plupart voués à la culture. La liste suivante présente les principaux services et ressources communautaires.

Organismes locaux

- Centre francophone BDS Inc. (nouvel organisme résultant de la fusion des organismes suivants : Association culturelle de Bellevue, Association culturelle Cœur-franc de St. Louis, Centre fransaskois de Domremy)
- Archives de Bellevue
- St. Louis Historical Society
- Amis de Batoche
- Dizaines for Batoche Development Co-operative Ltd.

Services et autres ressources

- Centre d'information touristique
- École St. Isidore
- Foyer Jésus-Marie – foyer pour personnes âgées
- Bed and Breakfast chez Tina
- Bulletins communautaires
- Pèlerinage de Saint-Laurent
- Parc des pionniers (St. Louis)
- L'Eau vive (hebdomadaire provincial)
- Routes scéniques
- Centre de Service Canada
- Terrains de camping

Associations provinciales avec antennes locales

- Assemblée communautaire fransaskoise
- Association des parents fransaskois
- Association jeunesse fransaskoise
- Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
- Conseil culturel fransaskois
- Fédération des aînés fransaskois

Autres organismes ou programmes d'appui au projet du terroir

- Université de Régina (Institut français)
- Parc national du Canada de Batoche
- Parc national du Canada de Prince Albert
- Comité du hameau de Bellevue
- Municipalité rurale de St. Louis no 431
- Village de Duck Lake
- Chaire de recherche du Canada en développement rural (Université du Québec à Rimouski)
- Chaire UNESCO-Université Laval
- Centre local de développement de la municipalité régionale de comté de Charlevoix
- Région Midi-Pyrénées (France)

3. Pratiques exemplaires

Cette section traite des pratiques considérées comme étant exemplaires au sein de la communauté francophone de la région réunissant St. Isidore-de-Bellevue, Duck Lake, Domremy, St. Louis et Hoey. Ces pratiques ont été définies lors d'échanges entre les participants au groupe de travail et, par la suite, entre ceux-ci et l'équipe de recherche.

3.1 Bulletin communautaire multilingue

Pour faciliter le dialogue interculturel, la communauté francophone de Domremy publie un bulletin communautaire dans trois langues : en français, en anglais et en métis. Selon les commentaires recueillis, cette initiative a contribué au rapprochement des communautés.

3.2 Rassemblements multiculturels

La Société archéologique de la Saskatchewan organise un événement annuel sur le site archéologique de South Branch, lieu historique de traite de la fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lors de cet événement, les participants se laissent bercer par la musique des violoneux et mènent des fouilles archéologiques. Au menu : du bannock (pain artisanal) et de l'ours grillé.

Le but de l'événement est de rassembler les communautés métisses, autochtones, anglophones et francophones autour d'un élément patrimonial commun de la région. En 2008, l'événement a rassemblé près de 200 personnes.

La Société historique de la Saskatchewan organise aussi annuellement la Journée du patrimoine. En septembre 2009, l'événement a été organisé conjointement avec la Ville de Duck Lake et avait pour thème *L'arrivée des pionniers*. L'activité, qui s'est déroulée en français et en anglais, présentait une vingtaine de tableaux historiques, dynamiques et interactifs. De plus, les visiteurs ont pu découvrir la création de l'Association Catholique Franco-Canadienne (maintenant l'Assemblée communautaire fransaskoise) et du journal *Le Patriote de l'Ouest* et faire la connaissance de personnages historiques locaux.

3.3 Tourisme régional

La St. Louis Historical Society a conçu, au cours des dernières années, des cartes géographiques présentant tous les sites historiques d'intérêt le long de la rivière Saskatchewan. Une trentaine de sites ont été répertoriés pour encourager les touristes à faire des excursions en canoë ou des visites guidées de la région en bateau.

3.4 Colloque sur le terroir

En février 2009, l'Institut français de l'Université de Régina et l'Assemblée communautaire fransaskoise ont organisé un colloque intitulé *Terroir, identité & séduction*, qui a permis aux participants de réfléchir sur la provenance des produits alimentaires. Représentants gouvernementaux, chercheurs, entrepreneurs, agriculteurs et consommateurs se sont rencontrés et ont discuté des nombreux avantages liés à la réorientation du développement rural. Ils ont participé à des ateliers présentés par des experts venus de tous les coins du Canada, de la France et de la Louisiane sur des sujets tels que le jardinage naturel, l'alimentation et la culture, le développement rural en Saskatchewan, la viande biologique, l'agrotourisme et les économusées. L'événement a aussi donné aux organisateurs l'occasion de resserrer les liens avec d'autres communautés ayant mis en place des initiatives semblables, notamment celle de Charlevoix, au Québec.

3.5 Mobilisation communautaire autour de projets d'intérêts communs

Jusqu'à récemment, les communautés de St. Isidore-de-Bellevue, de St. Louis et de Domremy géraient leurs espaces culturels communautaires séparément. Or, depuis peu, la gestion des activités culturelles des trois communautés a été regroupée et ce, grâce à la création d'un nouvel organisme. En effet, le Centre francophone Bellevue, Domremy et St. Louis (BDS) s'affaire désormais à gérer le Centre culturel de Bellevue et le Centre fransaskois de Domremy.

On s'attend à ce que le nouvel organisme puisse s'attaquer à des enjeux communs, comme l'amélioration des infrastructures routières. On s'attend également à ce que la gestion commune des activités culturelles diminue le dédoublement et la concurrence entre les activités en plus de donner un poids plus important à la communauté quant à la recherche de partenaires et de sources de financement. Cette concertation communautaire émergente aura sans doute un effet bénéfique sur le Projet du terroir.

Chaque année, le village de Domremy organise des camps d'été pour les jeunes de la région. Ces camps de jour offrent des activités de bricolage, de lecture et de baignade en français.

Les communautés de la région travaillent aussi conjointement sur un projet de garderie. Selon les promoteurs du projet, le manque d'accès à des services de garderie freinerait l'arrivée de nouvelles familles dans la région.

3.6 Étude sur le Projet du terroir

À l'été 2008, une stagiaire travaillant sous la direction de l'Institut français de l'Université de Régina a mené une vaste étude sur le Projet du terroir. Elle s'est penchée sur les questions suivantes : En quoi les pratiques culinaires actuelles des trois groupes culturels (francophones, anglophones, métis) sont-elles le reflet de l'histoire de la région? Pourquoi et comment les pratiques culinaires se sont-elles transmises de groupe en groupe? Dans quelle mesure ces pratiques traduisent-elles les identités respectives de ces groupes? Quelles pratiques spécifiques peut-on associer à chacun de ces groupes?

L'étude visait à comprendre la relation entre la culture et l'alimentation ainsi que les différents rapports que les trois groupes entretiennent avec leur alimentation. L'étude a également tenté de définir des stratégies de valorisation de ces cultures à travers les produits du terroir identifiés.

4. Modèle logique et indicateurs de vitalité

Cette section présente un aperçu des attentes et des priorités établies par le groupe de travail, qui a construit et validé un modèle logique pour l'ensemble du Projet du terroir. Elle présente donc :

- le modèle logique;
- les indicateurs correspondants aux résultats visés;
- des sources de données envisagées pour l'évaluation de ces résultats.

Un modèle logique est une illustration de l'enchaînement des résultats attendus et des efforts consacrés à susciter ou à maintenir la vitalité dans un domaine ou secteur d'intervention d'une communauté.

4.1 Champs d'activités

4.1.1 Concertation interculturelle

Selon les communautés francophones rurales de la région à l'étude, une plus grande vitalité communautaire passe inévitablement par un rapprochement avec les communautés métisses, autochtones et anglophones. Le Projet du terroir constitue un moyen de favoriser le dialogue et de renforcer les liens entre ces communautés. C'est pourquoi les communautés francophones souhaitent mettre sur pied des mécanismes, comme des comités et des tables rondes multiculturels ainsi qu'un forum interculturel.

4.1.2. Recherche et planification

Le Projet du terroir est une initiative de développement global qui met à contribution de nombreux acteurs issus tant des secteurs communautaire et gouvernemental que privé. Dans le but de fonder le projet sur des

assises solides et d'accroître la capacité des chefs de file communautaires, la communauté francophone de la région souhaite mener des activités de recherche et de planification. Certaines de ces activités ont déjà été amorcées, notamment des visites exploratoires et un colloque sur le terroir. Pour assurer la mise en œuvre globale du projet, ajoutons que la communauté fonde beaucoup d'espoir sur le comité des leaders, dont la création est imminente. Ce comité aura comme mandat de guider l'ensemble de la mise en œuvre du projet et servira de ressource principale pour la collaboration et les partenariats.

4.1.3. Rassemblements et célébrations

Pour la communauté, les rassemblements et les célébrations sont des façons concrètes de développer l'identité et le sens d'appartenance ainsi que de favoriser une plus grande cohésion communautaire. Elle souhaite profiter d'événements existants pour mettre en valeur les produits du terroir et, du même coup, sensibiliser la population à ses habitudes de consommation. Elle espère aussi créer de nouveaux événements, comme un festival des saveurs, pour célébrer l'innovation gastronomique et les professions liées à la chaîne agroalimentaire.

4.1.4. Marketing et séduction internes

Le Projet du terroir propose une nouvelle façon de penser et de faire pour bon nombre d'intervenants. Il vise une plus grande valorisation des professions liées à la chaîne agroalimentaire. Il cherche aussi à créer un plus grand esprit de collaboration et une plus grande interdépendance entre les intervenants, notamment les producteurs et les transformateurs de produits alimentaires. Cette interdépendance pourrait se traduire, par exemple, par une collaboration accrue entre un producteur de blé et un boulanger ou bien entre un producteur de grains et un producteur avicole. Toutefois, ce changement d'attitude et de comportement ne peut

s'accomplir sans un effort concerté de sensibilisation, de formation et de développement des capacités dans des domaines tels que la mise en marché de produits patrimoniaux.

4.1.5. Marketing et séduction externes

La communauté juge important de faire connaître ses attraits patrimoniaux, ses produits, ses services et sa qualité de vie au monde extérieur. Pour y arriver, la communauté souhaite se montrer sous son plus beau jour. Elle compte faire appel à de nombreux outils, notamment un plan de marketing externe, une marque de commerce distinctive, un centre d'interprétation, des circuits touristiques et un site Web. De plus, la communauté compte miser sur des initiatives comme des programmes basés sur le modèle de l'agriculture soutenue par la communauté et la désignation de la région comme réserve du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO. Cette désignation jetterait les bases pour la mise en place des pratiques innovatrices de développement durable.

À moyen terme, l'ensemble de ces activités contribuera à une plus grande cohésion communautaire entre les différents groupes culturels; à une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs du Projet du terroir; à une plus grande cohésion communautaire entre les différentes communautés francophones; à un produit du terroir et un savoir-faire local plus valorisés des consommateurs; à un esprit d'entreprise et de collaboration accru parmi les agriculteurs et transformateurs (existants et nouveaux); et à un accroissement de l'apport du tourisme régional et du nombre de nouvelles familles qui s'installent dans la région.

Si tous ces résultats sont atteints, à plus long terme, la communauté connaîtra une plus grande vitalité.

Modèle logique : Projet du terroir

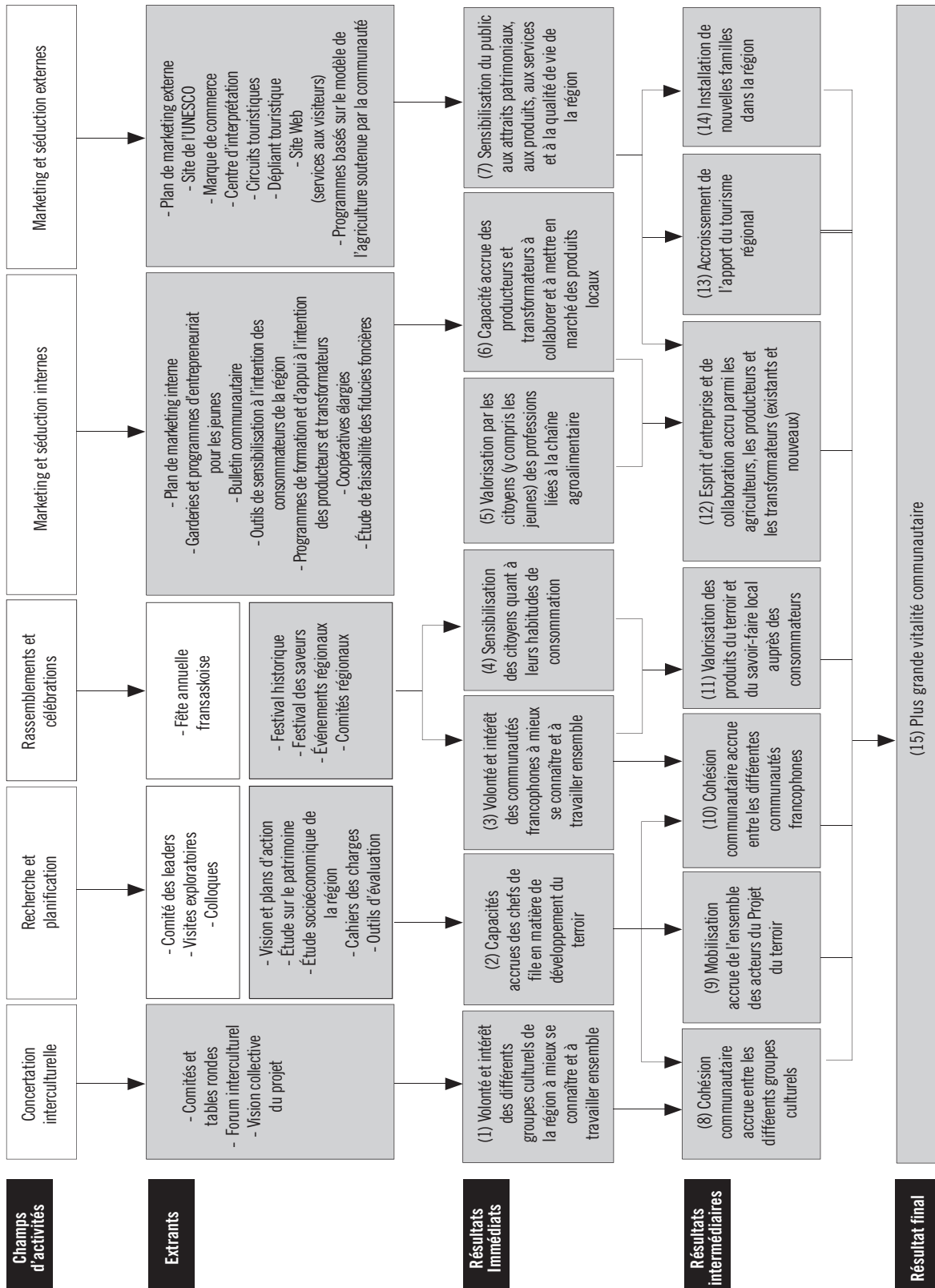


Tableau 5 : Indicateurs et sources de données – Projet du terroir

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Volonté et intérêt des différents groupes culturels de la région à mieux se connaître et à travailler ensemble	a) Diversité culturelle des participants aux diverses activités	a) Dénombrement et registre des activités
	b) Nombre d'activités organisées de façon conjointe	b) Registre des activités
	c) Perception des citoyens quant à leur volonté et leur intérêt à travailler ensemble	c) Sondage
2. Capacités accrues des chefs de file en matière de développement du terroir	a) Perception des chefs de file quant à leurs propres capacités en matière de terroir	a) Entrevues
	b) Nombre de partenariats avec d'autres régions (p. ex. Charlevoix, France)	b) Dénombrement
3. Volonté et intérêt des communautés francophones à mieux se connaître et à travailler ensemble	a) Degré de sentiment d'appartenance à la région	a) Sondage
	b) Participation aux festivals et aux événements régionaux	b) Registre des festivals et des événements
4. Sensibilisation des citoyens quant à leurs habitudes de consommation	a) Pourcentage de la population qui considère important d'acheter des produits locaux	a) Sondage auprès des consommateurs
5. Valorisation par les citoyens (y compris les jeunes) des professions liées à la chaîne agroalimentaire	a) Perception des citoyens de la région quant aux professions liées à la chaîne agroalimentaire	a) Sondage
	b) Pourcentage des jeunes francophones qui considèrent une carrière dans les professions liées à la chaîne agroalimentaire	b) Données des conseillers en orientation des écoles fransaskoises
	c) Nombre de jeunes inscrits dans des programmes d'étude liés au secteur agroalimentaire	c) Registres des institutions de formation
6. Capacité accrue des producteurs et transformateurs à collaborer et à mettre en marché des produits locaux	a) Pourcentage des producteurs et des transformateurs qui disent posséder les compétences requises	a) Sondage
	b) Nombre de participants inscrits aux programmes de formation et d'appui	b) Registre des inscriptions
7. Sensibilisation du public aux attraits patrimoniaux, aux produits, aux services et à la qualité de vie de la région	a) Nombre de reportages médiatiques portant sur la région	a) Registres médiatiques
	b) Nombre de visites dans les sites Web de la région (p. ex. terroir, Parcs Canada)	b) Statistiques des webmestres
	c) Degré de connaissance des attraits patrimoniaux et de la qualité de vie de la région par l'ensemble de la population saskatchewanaise	c) Sondage

8. Cohésion communautaire accrue entre les différents groupes culturels	a) Nombre de collaborations et de partenariats	a) Dénombrement
	b) Degré de satisfaction et de confort des participants aux activités conjointes	b) Dénombrement et entrevues
	c) Degré d'appropriation du projet par les intervenants et la population régionale	c) Entrevues et sondage
9. Mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs du Projet du terroir	a) Nombre de comités constitués et fonctionnels	a) Dénombrement
	b) Nombre de personnes présentes aux réunions publiques concernant le Projet du terroir	b) Registre des réunions publiques
	c) Nombre de projets mis sur pied dans le cadre du Projet du terroir	c) Dénombrement
10. Cohésion communautaire accrue entre les différentes communautés francophones	a) Nombre de projets communs entre les intervenants des différentes communautés francophones	a) Dénombrement
	b) Degré d'engagement des bénévoles et diversité du bénévolat francophones	b) Registres des organismes communautaires
	c) Degré de confiance exprimé par les citoyens envers les membres d'autres communautés	c) Sondage régional
11. Valorisation des produits du terroir et du savoir-faire local auprès des consommateurs	a) Demande pour les produits du terroir	a) Sondage auprès des entrepreneurs
	b) Degré de fidélité de la clientèle	b) <i>Ibid.</i>
	c) Perception des consommateurs locaux vis-à-vis des produits du terroir	c) Sondage des consommateurs
12. Esprit d'entreprise et de collaboration accru parmi les agriculteurs, les producteurs et les transformateurs (existants et nouveaux)	a) Nombre d'individus qui développent et mettent en marché des produits du terroir	a) Dénombrement
	b) Nombre de partenariats commerciaux entre agriculteurs et producteurs de la région	b) Sondage des entrepreneurs
	c) Nombre d'économusées et d'activités agrotouristiques	c) Dénombrement
13. Accroissement de l'apport du tourisme régional	a) Nombre de touristes	a) Statistiques gouvernementales et du bureau du tourisme
	b) Revenus liés au secteur touristique	b) Statistiques gouvernementales
	c) Nombre de services d'accueil (p. ex. hébergement, restauration)	c) Dénombrement

14. Installation de nouvelles familles dans la région	a) Nombre de nouvelles familles francophones qui s'installent dans la région	a) Dénombrement et statistiques gouvernementales
	b) Nombre de nouvelles constructions domiciliaires	b) <i>Ibid.</i>
	c) Nombre d'enfants inscrits à l'école française	c) Registres scolaires
15. Plus grande vitalité communautaire	a) Ouverture des municipalités à la diversité et au bilinguisme	a) Politiques des municipalités
	b) Nombre d'affiches et de matériel bilingues	b) Dénombrement
	c) Perception des citoyens de la région quant à leur identité, leur sens d'appartenance et leur fierté	c) Sondage des citoyens
	d) Solde migratoire de la population francophone	d) Statistiques gouvernementales
	e) Pourcentage des nouveaux arrivants d'expression française	e) <i>Ibid.</i>

Conclusion

La présente étude a cherché à recueillir et à documenter de façon systématique des renseignements sur les initiatives de développement de la grande région réunissant Duck Lake, St. Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue, des communautés rurales à concentration francophone de la Saskatchewan.

L'étude a d'abord servi à mobiliser les communautés autour d'un projet commun et à développer une vision et une compréhension plus claires du Projet du terroir. Les rencontres ont permis aux intervenants des différents villages de mieux se connaître et d'intégrer l'idée que la vitalité communautaire passe inévitablement par une plus grande collaboration.

Deuxièmement, le cadre conceptuel de l'étude a permis de rassembler et d'organiser les éléments de planification du Projet de façon cohérente. Les intervenants ont dû réfléchir au Projet du terroir en fonction d'une approche particulière, c'est-à-dire la théorie de la gestion axée sur les résultats. Cette approche s'est avérée pertinente et utile pour donner un sens au Projet. Au dire de certains intervenants, l'exercice les a aidés à comprendre l'importance de s'investir dans le Projet du terroir.

Troisièmement, l'étude a réussi à dégager des indicateurs de types quantitatif et qualitatif. La communauté dispose ainsi d'outils de base pour évaluer sa vitalité en fonction des résultats souhaités et faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. Cela dit, la communauté aura sans doute besoin d'appui pour renforcer ses capacités d'évaluation, tant au plan financier que des ressources humaines.

L'étude a aussi permis de mettre en relief les enjeux et les défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural. Les francophones vivant en milieu rural en Saskatchewan sont aux prises avec l'exode vers les centres urbains, le vieillissement de la population et la diminution du nombre de petits producteurs et transformateurs agricoles. En réponse, la communauté a choisi de miser sur son terroir, c'est-à-dire ses traits culturels distinctifs, son savoir-faire et ses produits uniques, tels que les produits du bison, la moutarde de Gravelbourg, les pois de Bellevue, le blé Red Fife, les baies Saskatoon, le riz sauvage du Nord de la Saskatchewan et bien d'autres. Ainsi, pour la communauté rurale francophone de la Saskatchewan, la vitalité communautaire et le renforcement identitaire sont des notions indissociables. La culture et le patrimoine sont, pour cette communauté, à la fois la source et la finalité de la vitalité.

Enfin, les institutions fédérales, qui sont tenues de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle, auront sans doute trouvé dans les lignes qui précèdent une importante source d'information. À partir de celle-ci, elles pourront s'attarder davantage aux particularités de la communauté rurale fransaskoise et concevoir des mesures positives adaptées à sa réalité.

Annexe A

Bibliographie et documents consultés

Assemblée communautaire fransakoise (ACF). *Développement du Terroir : Projet d'alternatif de développement rural*, ACF, Régina, 12 p.

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). *Guide de gestion et de responsabilisation*, document accompagnant le *Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2004-2009*, ACF, Régina, 2003, 37 p.

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). *Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2004-2009*, ACF, Régina, 2003, 25 p.

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). *Portrait Fransaskois*, ACF, Saskatchewan, 2002, 28 p.

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). *Pour le développement et l'épanouissement de la communauté fransaskoise*, ACF, Régina, 2007, 13 p.

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). *Évaluation du Plan de développement global 2004-2009 de la communauté fransaskoise et élaboration du prochain PDG 2009-2014*, ACF, Régina, 12 p.

Assemblée communautaire fransakoise (ACF). *Rapport annuel 2005-2006*, ACF, Régina, 2006, 35 p.

Assemblée communautaire fransakoise (ACF). *Rapport annuel 2006-2007*, ACF, Régina, 2007, 8 p.

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). *Profil de la communauté fransaskoise de la Saskatchewan*, FCFA, Ottawa, 2004, version en ligne (www.fcfa.ca/documents/102.pdf) consultée le 30 juin 2009.

Guimond, Laurie. *Les communautés francophones de Saint-Louis, Domrémy et St-Isidore-de-Bellevue : entre localité et centralisation, Rapport sur la vitalité des communautés francophones*, Université d'Ottawa, Ottawa, juin 2005, version en ligne (<http://langlois.geog.uottawa.ca/rapports/saskatchewan.pdf>) consultée le 30 juin 2009.

Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

Annexe B

Liste des membres du groupe de travail

Henri Gareau, représentant de la municipalité rurale de St. Louis no 431

Rose-Marie Carey, présidente, Association culturelle Cœur-franc de St. Louis

Rita Denis, vice-présidente, Centre communautaire francsaskois de Domremy, et agricultrice

Evelyn Gaudet, députée, Assemblée communautaire francsaskoise et résidente de St. Isidore-de-Bellevue

Jos Poirier, député, Assemblée communautaire francsaskoise, et responsable du dossier de développement rural

Donald Perrault, agronome, province de la Saskatchewan

Cécile Leblanc-Turner, conseillers en affaires, Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

Lynne Girardin, étudiante à la maîtrise en agriculture, spécialisation : économie et production bovine, Department of Animal and Poultry Sciences, University of Saskatchewan

Alice Gaudet, agente de développement communautaire, Centre francophone BDS Inc., St. Isidore-de-Bellevue

Frédéric Dupré, Institut français, Université de Régina

Gérald Gareau, conseiller en affaires, Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

Lise Gareau, coordonnatrice, projet de rapprochement des organismes francsaskois de la région

Josée Bourgoin, coordonnatrice, Interprétation et développement du terroir, Assemblée communautaire francsaskoise

Joanne Perreault, directrice adjointe, Assemblée communautaire francsaskoise

Éric Lefol, professionnel de recherche, Institut français, Université de Régina

Denis Desgagné, directeur général, Assemblée communautaire francsaskoise

Représentants du Commissariat aux langues officielles

Jennifer Wessner, agente de liaison, Régina

Martine Boucher, analyste des politiques, Ottawa

Les membres du groupe de travail ont participé à l'étude à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de l'organisme auquel ils sont associés.

Michel Desjardins, président du Groupe de développement CONSORTIA, a animé le groupe de travail. Il a été appuyé lors de la première séance par Agathe Gaulin, associée de la firme.

